



RHIN • VIGNOBLE • GRAND BALLON

Comité Directeur du 12 Mars 2009

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
Compte rendu**

Nombre de conseillers élus : **43**

Nombre de conseillers en exercice : **43**

Nombre de conseillers présents à la séance : **33**

Etaient présents sous la présidence de M. le Président Michel HABIG

Les Conseillers : Gilbert MOSER, François GRODWOHL, Nicole ERNY, André ONIMUS, René GROSS, Bernard BRAND, Jean-Paul DIRINGER, Denis REBMANN, Alfred HASS, André SCHMUCK, Gérard SCHATZ, Romain SIRY, Jean-Pierre TOUCAS, Patrice FLUCK, René MATHIAS, Jean-Marie REYMANN, Didier VIOLETTE, Jean-Pierre WIDMER, Philippe HEID, Fabienne STICH, Fernand DOLL, Guy VOIRIN, Alain GRAPPE, Richard GALL, Marc JUNG, Paul HEGY, Agnès KIEFFER, Françoise BOOG, François MEYER, François BERINGER, Gilbert VONAU, Robert WEIGEL.

Etaient excusés :

Henri MASSON, donne procuration à André ONIMUS ;

Christian SCHMIDT ;

Thomas BIRGANTZLE ;

Jean-Pierre BAEUMLER.

Assistaient en outre à la séance :

Christine MARANZANA ;

Frédéric GOETZ ;

Fabrice KRIEGER, Communauté de communes Essor du Rhin ;

Corinne FLOTA, SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Peggy DANGELSER, PAYS Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Caroline SIEGEL, SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

1. DEPENSES

1.1 Fonctionnement

1.1.1 Dépenses de fonctionnement

➤ Dépenses de fonctionnement courantes

Les frais de fonctionnement habituels du Syndicat mixte (déplacements, affranchissement, honoraires, fournitures administratives, petit équipement) sont estimés à 46 000 €.

➤ Dépenses de fonctionnement liées à la procédure SCOT

L'ensemble de la procédure SCOT engendre des dépenses de fonctionnement spécifiques :

- des frais liés à la réalisation des travaux du SCOT (publication, concertation, réunions, colloques et séminaires) : 45 000 € environ ;
- des investissements humains et matériels au niveau du Pays (convention entre le Pays et le SCOT) : 40 000 €.

1.1.2 Les études (hors élaboration du SCOT)

➤ Etude interscot

L'étude Interscot sur les liaisons routières Est/Ouest, sous maîtrise d'ouvrage du Département est en cours. Il est prévu une contribution financière du Syndicat mixte à hauteur de 10 000 €. Néanmoins, en raison de possibles études complémentaires, il est proposé d'inscrire au budget une enveloppe plus importante même si cette dernière n'est pas consommée : 15 000 €.

➤ Etudes complémentaires non prévues

En prévision d'éventuelles études complémentaires non prévues, une dépense supplémentaire est inscrite : 10 000 €.

1.1.3 Amortissement

Un amortissement relatif aux investissements de 2008 est mis en place et alimenté la section d'investissement : 2 500 €.

1.1.4 Alimentation de la section d'investissement

Afin d'assurer le financement des études SCOT et les frais d'installation dans les nouveaux locaux, un virement de crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement est nécessaire : 113 500 €.

1.1.5 Au total : 272 000 €

1.2 Investissement

1.2.1 Etudes SCOT

Les dépenses d'investissement vont se traduire majoritairement par des frais d'études (environ 200 000 euros sur 3 ans - inscrits en 2008) : 184 000 € en 2009.

1.2.2 Frais d'installations

Les dépenses d'investissement vont également se traduire par des frais d'installation dans les nouveaux locaux (matériel informatique, imprimante et mobilier) : 28 000 €.

1.2.3 Au total : 212 000 €

2. RECETTES

Les projets et travaux décrits ci-dessous seront financés par les excédents de fonctionnement de l'année 2008, des subventions régionales et départementales ainsi que par les contributions des collectivités membres.

2.1 Fonctionnement

2.1.1 Excédent de fonctionnement 2008

L'excédent de fonctionnement du budget 2008 permettra de financer en partie les frais de fonctionnement du Syndicat ainsi que les études prévues : 204 000 €.

2.1.2 Contributions des collectivités membres

Cet excédent de fonctionnement sera complété par les contributions des collectivités membres qui respectent le plan de financement sur 4 ans élaboré en 2007 : 68 000 €.

Territoire	Ratio	Participation 2007	Participation 2008	Participation 2009
CdC Centre Haut Rhin	21,3	16 633,42 €	14 498,44 €	14 498,44 €
CdC Essor du Rhin	15,3	11 929,15 €	10 397,99 €	10 397,99 €
CdC Pays de Rouffach	11,4	8 891,41 €	7 750,15 €	7 750,15 €
CdC Région de Guebwiller	43,2	33 645,68 €	29 327,09 €	29 327,09 €
CdC Vallée Noble	7,1	5 495,71 €	4 790,31 €	4 790,31 €
Merxheim	1,7	1 313,63 €	1 145,02 €	1 145,02 €
Total SCOT	100,0	77 909,00 €	67 909,00 €	67 909,00 €

Le ratio est établi selon la population et la surface de chaque collectivité membre.

2.1.3 Au total : 272 000 €

2.2 Investissement

La section d'investissement comprend les dépenses concernant les études SCOT, le matériel de bureau et l'informatique. Elle est alimentée à hauteur de 212 000 euros par les subventions de la Région et du Département mais également par le report des soldes des sections d'investissement et de fonctionnement 2008, un autofinancement et des amortissements provenant du budget de fonctionnement 2009.

2.2.1 Report du solde de la section d'investissement 2008

L'année 2008 clos le budget d'investissement avec un sol de positif : 5 000 €.

2.2.2 Contributions de la Région et du Département

Les dépenses liées aux études pour l'élaboration des SCOT sont financées par le Département et la Région à hauteur de 91 000 €.

Pour information, les financements octroyés par le Département et la Région sur l'ensemble de l'étude SCOT sont respectivement de 50 400 € et 63 537.50 € ; Les premiers acomptes ayant été versés en 2008, il reste à percevoir respectivement les sommes de 40 320 et 50 830 €.

2.2.3 Autofinancement

Un autofinancement de l'ordre de 113 500 € est proposé pour permettre le financement des études.

2.2.4 Amortissement

Un amortissement relatif aux investissements de 2008 est mis en place : 2 500 €.

2.2.5 Au total : 212 000 €

<p>Au total, le Syndicat mixte du SCOT sera amené à gérer un budget de 480 000 € dont 116 000 € d'autofinancement / amortissement.</p>
--

Le Comité directeur n'émet aucune remarque particulière, prend acte de la proposition faite par le Président et la valide.